

Jeunes en crise suicidaire : augmentation de l'ordre de 15% des appels sur la ligne d'écoute du Centre de Prévention du Suicide

Aider les jeunes qui ont des idées suicidaires : Le Centre de Prévention du Suicide diffusera une vidéo de sensibilisation

À l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide (10 septembre), le Centre de Prévention du Suicide publiera et diffusera une vidéo de prévention du suicide visant à encourager le dialogue entre un proche et un·e jeune en crise suicidaire.

Une vidéo montrant comment écouter, orienter et aider un·e jeune qui a des idées suicidaires

Dans la tranche d'âge 15-24 ans, plus d'un décès sur quatre est dû à un suicide ([Sciensano](#)).

Au Centre de Prévention du Suicide, les jeunes (enfants, adolescents et jeunes adultes) sont de plus en plus présents sur la ligne d'écoute gratuite et anonyme 0800 32 123, ainsi que dans les consultations d'accompagnement des patients en crise suicidaire.

Concrètement, le Centre de Prévention du Suicide constate :

- **une augmentation de l'ordre de 15% des appels de jeunes sur la ligne d'écoute gratuite et anonyme 0800 32 123 depuis 2020**
- **4 consultations psychologiques sur 10 au Centre de Prévention du Suicide consistent à l'accompagnement de jeunes en crise suicidaire**

Ces chiffres sont interpellants et demandent une mobilisation de la société politique et civile.

Les jeunes font part de l'élaboration d'un scénario d'un potentiel passage à l'acte suicidaire (c'est-à-dire savoir comment, où et quand se suicider) à un très jeune âge. Ils peuvent avoir dix ans et contacter le Centre de Prévention du Suicide pour évoquer ce scénario.

Les raisons d'un passage à l'acte suicidaire sont variées et ne sont pas uniquement liées au harcèlement scolaire.

Les jeunes se confient, notamment, sur la difficulté à parler de leur souffrance à leur entourage, car ils ont peur qu'elle ne soit pas prise au sérieux. Ils craignent également d'être un « poids » ou un « fardeau » pour leur famille, leurs amis, etc.

Une souffrance qui n'est pas exprimée ou entendue s'accroît et rend le quotidien insupportable. C'est la raison essentielle pour laquelle **il est nécessaire d'encourager un dialogue entre un proche et un·e jeune en crise suicidaire.**

Nommer et évoquer les idées suicidaires ne provoquent pas le passage à l'acte

Le Centre de Prévention du Suicide présentera dans sa vidéo de sensibilisation comment un parent ou un proche initie le dialogue avec un·e jeune, questionne au fil de l'échange l'existence d'idées suicidaires. Pour conclure, l'adulte lui communique des ressources spécialisées dont il ou elle a besoin pour être accompagné·e.

Le Centre de Prévention du Suicide lutte contre l'idée reçue que nommer et évoquer les idées suicidaires avec un·e jeune particulièrement risquerait de provoquer un acte suicidaire. Au contraire, **il faut pouvoir nommer et questionner la présence d'idées suicidaires** afin que le/la jeune sente que son interlocuteur est disposé à l'écouter et que le sujet n'est pas tabou. C'est en ayant ce dialogue avec le/la jeune qu'il est ensuite possible de confirmer si oui ou non il/elle traverse une période difficile et a besoin de faire appel à une ressource spécialisée en prévention du suicide.

L'accompagnement spécialisé du Centre de Prévention du Suicide

Le CPS recommande à un parent ou un proche qui s'inquiète pour un·e jeune de faire appel à ses services. Ses psychologues sont spécialisés dans l'accompagnement de la crise suicidaire. Ils comprennent bien la souffrance suicidaire et toutes ses spécificités. Ils pourront aider le/la jeune à parler de sa souffrance et voir avec lui/elle comment envisager l'avenir autrement.

Une brochure de prévention du suicide pour parents et proches de jeunes



Le Centre de Prévention du Suicide propose une [brochure de prévention du suicide qui complètera sa vidéo](#) de sensibilisation destinée aux parents et proches des jeunes.

Cet outil de sensibilisation à la prévention du suicide explique le terreau des idées suicidaires, les facteurs de risque et de protection, les signes de détresse, les attitudes

recommandées, la manière de dialoguer avec le/la jeune et l'orientation vers les ressources spécialisées.

Le CPS recommande à tout parent ou proche de consulter l'outil et reste disponible pour répondre aux questions.

Le Centre de Prévention du Suicide agit sur le terrain. Il poursuit ses sensibilisations aussi bien auprès des proches que des jeunes à travers différentes activités. Il propose notamment des ateliers avec des groupes de jeunes dans le but de co-crée un guide adapté à leurs difficultés.

Lien Brochure :

<https://www.preventionsuicide.be/sites/default/files/uploads/PreventionSuicide-RessourcesParentsProchesJeunes.pdf>

CONTACT PRESSE – Centre de Prévention du Suicide :

Déborah Deseck (Chargée de Communication) –

☎ 0470 057 407 - ✉ deborah.deseck@preventionsuicide.be

www.preventionsuicide.be

Le Centre de Prévention du Suicide peut répondre à des questions ainsi que proposer des témoignages pour reportages audiovisuels et/ou écrits.



Le Centre de Prévention du Suicide (CPS) existe depuis bientôt 55 ans.

Il propose une prévention du suicide complète et complémentaire: il intervient avant, pendant et après une crise suicidaire. C'est cette vision à 360° qui renforce l'expertise du CPS et l'accompagnement qu'il propose à chaque étape de la crise suicidaire.

Le CPS est à la source de la ligne d'écoute gratuite et anonyme pour les personnes en crise suicidaire en Belgique francophone : le 0800 32 123. Ce sont des bénévoles formés qui y répondent.

Un résultat historique a été atteint en 2023 : la ligne compte actuellement 73 bénévoles !

Le CPS propose également des consultations psychologiques (individuelles ou familiales) pour accompagner la crise suicidaire ou le deuil après suicide, des formations et des sensibilisations, des interventions en collectivité après un acte suicidaire, un forum ainsi qu'un soutien au secteur psycho-médico-social. Il organise de très nombreuses actions de sensibilisation.